



v.2024-09-18

QUESTIONNAIRE DE DÉPENSES D'EMPLOI RÉGULIER

IDENTIFICATION

Année d'imposition visée : _____

NOM DE LA PERSONNE : _____

Nom de l'employeur du particulier : _____

L'employeur doit absolument fournir le formulaire de dépenses d'emploi : TP-64.3 et T2200 sinon vous ne pouvez pas utiliser ce questionnaire.
Si vous avez uniquement des dépenses d'emploi reliées au TÉLÉTRAVAIL, veuillez remplir le questionnaire approprié et non celui-ci. Si vous avez à la fois des dépenses d'emploi régulières (non reliées au télétravail) et des dépenses reliées au télétravail, remplissez ce questionnaire uniquement.

DÉPENSES	Montant total	% (si < 100%)
Publicité et promotion.....	\$ _____	% _____
Frais de repas et de représentation (si avec client ou fournisseur).....	\$ _____	50% % _____
Assurances professionnelles (pas véhicule loi).....	\$ _____	% _____
Intérêts et frais bancaires (à usage pour affaires).....	\$ _____	% _____
Fournitures.....	\$ _____	% _____
Frais juridiques et honoraires professionnels.....	\$ _____	% _____
Cotisations professionnelles et permis.....	\$ _____	% _____
Frais comptables (seulement si à commission).....	\$ _____	% _____
Frais de gestion et d'administration.....	\$ _____	% _____
Frais de location (oyer commercial seulement, voir section domicile plus loin).....	\$ _____	% _____
Salaires.....	\$ _____	% _____
Sous-traitants.....	\$ _____	% _____
Frais de déplacement.....	\$ _____	% _____
Téléphone cellulaire.....	\$ _____	% _____
Dépenses de congrès et de formation.....	\$ _____	% _____
Frais de location d'ordinateurs.....	\$ _____	% _____
Internet (précisez le % pour affaires) DÉDUCTIBLE AU QC SEULEMENT*	\$ _____	% _____
Autres (précisez) :.....	\$ _____	% _____
.....	\$ _____	% _____
.....	\$ _____	% _____
.....	\$ _____	% _____

*Internet si à commission : les frais de base sont déductibles en plus des frais supplémentaires.
*Internet si salarié sans commission : seul les frais supplémentaires au tarif de base sont déductibles.

FRAIS DE VÉHICULE

Donner montants totaux pour l'année même si personnel

Pourcentage d'utilisation du véhicule pour affaires : % ex : 5000 km / 20000 km ou 25%

-----> Marque du véhicule : _____

Date d'achat du véhicule (AAAA-MM-JJ) : _____ \$

Si acheté durant l'année de déclaration, fournir le prix d'achat : _____ \$

Si acquis avant et jamais amorti, fournir valeur marchande de remplacement. _____ \$

Si c'est un véhicule loué, fournir le prix de détail suggéré du fabricant (approx) : _____ \$

Frais de carburant..... \$ _____

Assurances..... \$ _____

Entretien du véhicule..... \$ _____

Immatriculation (plaques)..... \$ _____

Permis de conduire..... \$ _____

Si prêt auto : Intérêts seulement (et non la mensualité)..... \$ _____

Si location, frais de location (un prêt auto n'est pas une location)..... \$ _____

Location à court terme (à 100%)..... \$ _____100% % _____

Frais de stationnement (seulement ceux pour affaires)..... \$ _____100% % _____

BUREAU À DOMICILE

PORTION D'UTILISATION POUR AFFAIRES %

ex: 1 pièce/4,5 ou 22%

Si vous n'avez pas de bureau à domicile durant toute l'année, fournir les chiffres seulement pour la période concernée.
*SVP fournir les montants totaux pour l'appartement au complet même si partagé avec des coloc.

Chauffage et électricité..... \$ _____

Assurance maison (déductible seulement employé à commission)..... \$ _____

Si propriétaire

Intérêt hypothécaire..... Non déductible \$ _____

Taxes municipales (déductible seulement employé à commission)..... \$ _____

Taxes scolaires(déductible seulement pour employé à commission)..... \$ _____

Frais de condo..... \$ _____

Si locataire

Loyer (la SOMME TOTALE payée au cours de la période concernée)..... \$ _____

Autres (précisez):..... \$ _____

..... \$ _____

..... \$ _____

..... \$ _____

IMMOBILISATIONS et AMORTISSEMENT

Dans les dépenses d'emploi, il n'est PAS possible d'amortir des immobilisations autres que le véhicule.